



DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

*Declaration à
Remplir par le-la responsable de l'association adhérente*

Je soussigné-e, Ghislaine MIRANDA
Présidente de l'association.....LA CROIX BLEUE

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants:

1. Sur l'association

Objet social: association à but non lucratif reconnue d'utilité publique: l'association dite "Société Française de la Croix Bleue" fondée en 1883 a pour but de mener des actions de prévention contre l'alcoolisme, d'aider les personnes alcooliques à sortir de leur état de dépendance et de favoriser ainsi leur guérison. Cette démarche s'accompagne d'un soutien aux plans physiques, psychologiques, social et spirituel. L'association est indépendante de toute organisation confessionnelle.

Membres du bureau (et leur situation sociale¹)

PRESIDENTE: Guilaïne MIRANDA retraitée
VICE PRESIDENTE: Linda WINTER retraitée
TRESORIER: Ludovic LANG réalisateur
SECRETAIRE: Marie CONSTANCIAS retraitée
ADMINISTRATEURS : Jean Jacques DIETCH retraité,
Michèle PAUPARDIN retraitée,
Daniel ALLANIC retraité,
Henry CASANOVA retraité,
Marc MARGELIDON cadre en assurances,
Alain CHARPENTIER retraité

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2014:			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Membres de l'association	44 061	18.92%
Subventions publique	DRFIP Ministère de la Santé CNAMTS MSA Municipalité	146 064	62.73 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons individuels	1 613	0.7 %
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Journal Le libérateur Ventes livres et matériel Participation des usagers	17522	7.53 %
Autres sources de financements	Transfert Charges Exploit	23556	10.12 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2014: 232 819 €			



Ressources pour l'année 2015:			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Membres de l'association	41417	17.71 %
Subventions publique	DRFIP Ministère de la Santé CNAMTS MSA	129 522	55.39 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons individuels – 1465 € Leg – 22330 €	24 295	10.39 %
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Ventes Recettes Congrès Journal le Libérateur Participation des Membres de l'association	28 561	12.21 %
Autres sources de financements	Transfert de charges d'exploitation	10 046	4.30 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015: 233 848 €			



Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Membres de l'association	29 382	17.07 %
Subventions publique	DRFIP Ministère de la santé ARS CNAMTS	115 315	66.99 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons individuels	1 003	0.58 %
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Ventes Participation des Membres de l'association Prêt de Personnel	17 067	9.92 %
Autres sources de financements	Transfert de charges d'exploitation	9 362	5.44 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016: 172 129 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



4. Pièces à joindre à la présente déclaration:

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association;
- Presentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel
- Agrément santé (décision autrement et formulaire de demande);
- Lettre engagement prévue à article 1.1 du règlement intérieur de l'UNMSS.

S. Mentions légales

Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.

L'Union, par son Intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: deontologie@unice-asso-sante.org.

La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.

Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.

Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende »

Fait à PARIS

Le 16 Janvier 2019



189 rue Belliard
75018 PARIS
01.42.28.37.37
cbleuesiege@gmail.com
01 775 676 430 00090

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)